



## Les mares

TAPIS DANS LES BORDURES DES VILLAGES  
ET LES PRAIRIES, CES PETITS POINTS D'EAU DORMANTS  
REGORGENT DE VIE.

Les petites fiches nature  
« habitats » du Marais poitevin



Parc  
naturel  
régional  
du Marais poitevin

## Une mare, c'est quoi ?

*C'est une petite étendue d'eau stagnante, permanente ou temporaire et de faible profondeur, souvent inférieure à 2 mètres. Bien qu'elles puissent être d'origine naturelle, la majorité des mares ont été créées par l'Homme pour l'abreuvement des animaux. Elles témoignent de l'importance de l'élevage dans le Marais poitevin et ses bordures.*

Dans le Marais mouillé, certaines des 500 mares ont pour origine d'anciens trous de bri (argile extraite auparavant pour la fabrication de tuiles).

Dans les paysages ouverts du Marais desséché, les 1200 mares sont difficilement visibles dans ces vastes prairies où les arbres sont rares.

Les mares de bocage de bordure du Marais poitevin sont apparues entre le 16<sup>ème</sup> et le 18<sup>ème</sup> siècle, avec la création de ce paysage. Actuellement, il en existe plus de 600.



*Mare dans une prairie du Marais desséché.*



*Mare bocagère.*

### Les indispensables pour une mare pleine de vie :

- de l'eau,
- des plantes aquatiques,
- un bon ensoleillement,
- une bordure de haies, de prairies et de bois,
- l'absence de poisson.

# Qui vit là ?

L'eau stagnante de la mare paraît si paisible et pourtant, elle est un lieu de vie et de reproduction pour une multitude d'espèces animales et végétales.



◀ Dès février, le **Triton marbré** s'accouple dans les mares bocagères. Les larves grandissent dans l'eau pendant 2 à 3 mois, avant de se métamorphoser pour vivre sur terre.



◀ De mars à fin mai, la **Rainette verte** séjourne dans les mares végétalisées. Elle vit dans les haies le reste de l'année.



◀ La **Couleuvre à collier** sillonne les mares pour capturer les petits poissons et amphibiens.



▶ La **Libellule déprimée** pond ses œufs sur la végétation aquatique. La larve grandit dans l'eau pendant 2 ans avant de se transformer en une libellule adulte.



▲ L'incontournable **Grenouille verte** a besoin de végétation pour y pondre ses œufs, dès le mois de mai.



▲ Le **Pélobate cultripède** est un petit crapaud présent uniquement dans les mares et les milieux sableux du littoral.



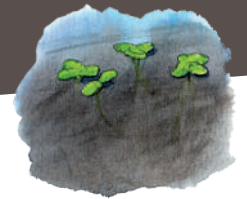
▲ Après l'accouplement, l'**Agrion élégant** s'éloigne des mares pour chasser, en vol, des insectes dans les prairies ou les haies.



▲ Le **Notonecte** est une punaise aquatique qui nage sur le dos pour respirer à la surface.



▲ Le **Dytique** est un coléoptère aquatique qui, pour respirer, sort l'extrémité de son abdomen de l'eau pour capturer de l'air.



▲ La **Lentille d'eau** flotte à la surface des eaux calmes des mares. Pour se reproduire, elle se divise en deux, pouvant former, petit à petit, de grands tapis verts.



▲ Le **Callitriche** est une plante aquatique dont les feuilles servent de support de ponte pour les tritons.



▲ La **Renoncule aquatique** embellit les mares de juin à août. Certaines espèces comme la Rainette verte utilisent ses feuilles pour y fixer ses œufs.



# Et aujourd'hui ?

*Autrefois, les mares étaient nombreuses car elles rendaient des services aux Hommes. Aujourd'hui, il reste en moyenne 2700 mares dans le Marais poitevin et ses bordures. Une partie d'entre elles sont délaissées ou comblées car elles ont perdu leur usage d'abreuvement. Pourtant, elles sont indispensables à la survie de nombreuses espèces et elles font partie de notre paysage et de notre histoire.*



*Dans les prairies, la plupart des mares sont toujours utilisées pour désaltérer les animaux d'élevage.*



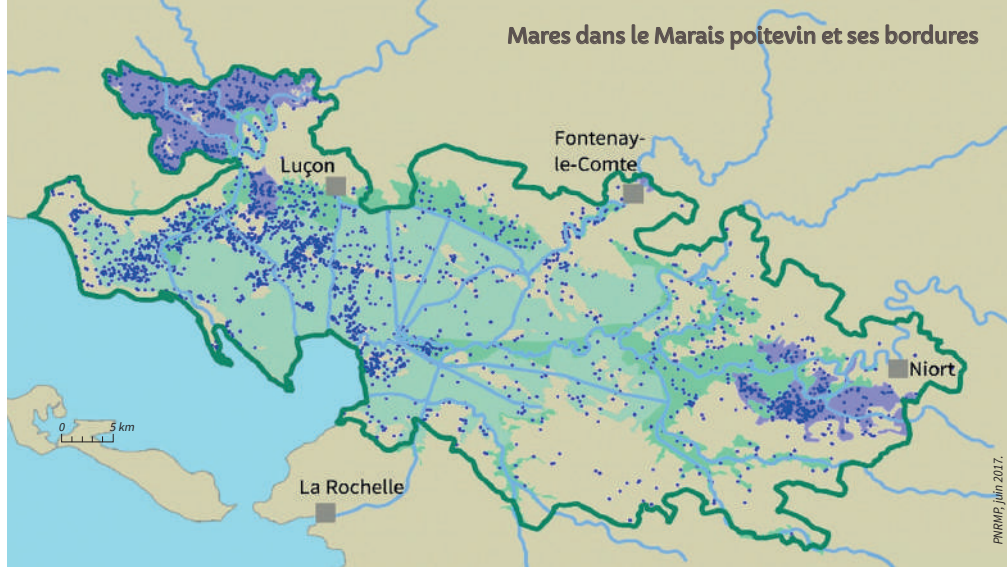
*Les travaux de restauration favorisent l'accueil d'amphibiens tout en permettant l'abreuvement des animaux.*

Pour préserver les mares et les espèces qui en dépendent, des travaux de restauration et d'entretien peuvent être menés :

- curage des mares pour éviter leur comblement,
- maintien d'une pente douce et d'une zone assez profonde,
- élagage des branches des arbres pour favoriser l'ensoleillement,
- pose de clôtures autour de certaines berges pour les protéger du piétinement.

Dans certaines mares, le **Ragondin** et l'**Écrevisse de Louisiane** créent des dégâts en dégradant la qualité de l'eau et en consommant les végétaux ou les animaux.

Crédit photos: Collection PNR, A. Teuler, C. Couraud, A. Réhys / Conception : (01/2018) Illustrations: B. Perodin (07/2017) / Imprimé sur papier recyclé



- voie d'eau principale
- limite du Parc naturel régional
- Marais mouillé
- Marais desséché
- bocage
- mare



Vous voulez en savoir plus et agir pour l'environnement, rendez-vous sur : **biodiversite.parc-marais-poitevin.fr**

*Fiche réalisée avec le concours des partenaires locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement.*



## Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'Église - 79510 COULON  
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr  
**pnr.parc-marais-poitevin.fr**